



Complément d'information sur l'autorisation de dépenses

Date de la séance du CE : 28 juin 2023
Direction : Direction des travaux publics et des transports
N° d'affaire : 2022.BVD.8882
Classification : Non classifié

Avenir Berne romande, crédits d'engagement pour – Tavannes Machines, rénovation et extension du bâtiment – locaux provisoires Justice et Police, réalisation, location et aménagement locatif

1. Objet

Le changement d'appartenance cantonale de Moutier prendra effet le 1^{er} janvier 2026. Les unités administratives actuellement sises à Moutier devront donc déménager sur le sol bernois d'ici à fin 2025. Parallèlement, dans le cadre du projet « Avenir Berne romande », diverses unités administratives du Jura bernois seront regroupées dans différents pôles de compétences.

Les deux projets n'étant pas liés par une unité de matière au sens de l'article 29 LFIN, un premier crédit d'engagement est demandé pour la réalisation du centre administratif définitif de Tavannes, et un second pour les sites temporaires (Loveresse et Bienne).

1.1 Tavannes Machines

Une grande partie de l'administration ainsi que, à titre temporaire, la police territoriale seront relocalisées dans un nouveau centre administratif à Tavannes. À cet effet, le Grand Conseil a approuvé lors de sa session de printemps 2023 l'achat du bâtiment Tavannes Machines et les moyens pour réaliser les travaux de rénovation et de transformation nécessaires (2022.BVD.8882). Des **dépenses uniques d'un montant de 45 937 000** (coûts totaux de 60 425 000 francs moins les dépenses déjà autorisées de 14 488 000 francs) sont demandées pour la rénovation et les adaptations nécessaires à l'exploitation du centre administratif Tavannes Machines à Tavannes.

Les dépenses uniques incluent les dépenses des Directions utilisatrices pour le déménagement, l'équipement spécifique à l'exploitation et l'ameublement.

1.2 Locaux provisoires nécessaires pour les services de justice et de police jusqu'à l'emménagement dans le nouveau bâtiment CJP à Reconvilier

Les services de justice et de police seront temporairement relocalisés jusqu'à leur emménagement dans le nouveau centre Justice et Police. Un site provisoire sera mis à disposition de la police mobile à Loveresse. Les services de justice seront hébergés dans la région de Bienne. Durant l'été 2023, le Grand Conseil a approuvé un crédit d'étude de projet pour les locaux provisoires des services de justice et de police (2022.BVD.6182). Des **dépenses uniques d'un montant de 12 687 000 francs** (coûts

totaux de 15 617 000 francs moins les dépenses déjà autorisées de 2 930 000 francs) sont demandées pour la réalisation des locaux provisoires.

Les dépenses uniques incluent les dépenses des Directions utilisatrices pour le déménagement, l'équipement spécifique à l'exploitation et l'ameublement.

Les dépenses périodiques demandées de 1,7 million de francs permettront de louer des locaux adaptés à Bienne pour les services de justice (tribunal, autorité de conciliation et Ministère public) et de financer les dépenses de la DSE pour le transport de personnes détenues, la surveillance et l'encadrement. L'autorisation de dépenses est limitée à 10 ans, et au plus tard jusqu'à la fin de l'emménagement dans les locaux définitifs.

Les crédits sont soumis au référendum facultatif.

2. Classe(s) d'immobilisations et durée d'utilisation standard (durée d'amortissement)

Classe d'immobilisations	Montant en CHF	Durée d'utilisation
Commerce et administration, achat terrain	1 454 427	sans fin
Commerce et administration, achat bâtiment (gros œuvre 1)	5 693 928	30 ans
Commerce et administration, achat bâtiment (gros œuvre 1)	30 193	20 ans
Commerce et administration, achat bâtiment (gros œuvre 1)	39 452	10 ans
Commerce et administration, bâtiment (gros œuvre 1), réfection et transformation	12 645 500	80 ans
Commerce et administration (second œuvre), réfection et transformation	37 936 500	25 ans
Justice et police, bâtiment (gros œuvre 1), extension	3 902 500	80 ans
Justice et police, bâtiment (second œuvre), extension	7 247 500	25 ans
Équipements dans des objets loués à des tiers	3 200 000	5 ans
Installations et appareils électroniques (JUS)	94 000	5 ans
Installations et appareils électroniques (DSE)	740 000	5 ans
Machines de bureau et d'entreprise (INC)	57 000	10 ans

3. Répartition entre les investissements générant une plus-value et ceux préservant la valeur

Dépenses d'investissement totales	Dont inv. générant une plus-value	Dont inv. préservant la valeur	Réserve en %
73 041 000	37 633 600	35 407 400	30

4. Lien avec le plan d'investissement

Dépenses d'investissement par année (DTT)

(Tranches annuelles sans les réserves, déduction faite des éventuelles contributions de tiers)

En mio. CHF	Total	Années précédentes	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Années suivantes
Investissements effectifs nets	72,2	0	0	7,2	15,2	19,7	17,5	12,5	0
Montant alloué dans le plan d'investissement intégré 2023	72,2	0	0	7,2	15,2	19,7	17,5	12,5	

Ne figurent pas dans le tableau ci-dessus les investissements à la charge des Directions utilisatrices.

5. Explication des répercussions sur le compte de résultats

Charges d'amortissement annuelles (sur toute la durée d'utilisation)

Classe d'immobilisations	Montant
Commerce et administration, bâtiment (gros œuvre 1)_30 ans	189 798
Commerce et administration, bâtiment (gros œuvre 1)_20 ans	1 510
Commerce et administration, bâtiment (gros œuvre 1)_10 ans	3 945
Commerce et administration, bâtiment (gros œuvre 1), réfection et transformation	158 069
Commerce et administration (second œuvre), réfection et transformation	1 517 460
Justice et police, bâtiment (gros œuvre 1), extension	48 781
Justice et police, bâtiment (second œuvre), extension	289 900
Équipements dans des objets loués à des tiers	640 000
Installations et appareils électroniques (JUS)	18 800
Installations et appareils électroniques (DSE)	148 000
Machines de bureau et d'entreprise (INC)	5 700

Les éléments de construction à remplacer sont amortis et n'entraînent pas de charges d'amortissement extraordinaires.

Coûts induits à la charge du compte de résultats faisant suite à la dépense d'investissement

Description	Année	Montant
Total en CHF		